

AMÉLIORATION DU PARCOURS DE SOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN SITUATION COMPLEXE ENTRE ÉQUIPES SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIALES

Plusieurs rapports, dont celui de la haute autorité de santé en 2008 et celui établi par Pascal Jacob en 2013 ont souligné les difficultés d'accès aux soins des personnes handicapées.

Un des objectifs prioritaires définis par la conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014 et du projet de loi relatif à la modernisation du système de santé, est d'améliorer l'accès aux soins et les parcours de soins des personnes handicapées via des plateformes territoriales d'appui aux parcours de santé complexes. En réponse, l'ANESM a émis des recommandations destinées aux ESMS et 41 acteurs médico-sociaux et sanitaires - dont la FHF - ont signé la charte Romain Jacob. Ils se sont engagés à « systématiser les actions communes de formation et de sensibilisation au handicap ».

Les personnels des établissements médico-sociaux - lieux de vie des personnes handicapées- et ceux des établissements sanitaires qui les accueillent en consultation et/ou hospitalisation sont concernés. Il s'agit, par cette formation, de favoriser leur adaptation aux problématiques des personnes handicapées, adultes et enfants, « en situation complexe », dont l'évaluation de l'état de santé est difficile, de rechercher des modalités d'organisation partagée des parcours de soins et de formaliser des partenariats possibles à différents niveaux.

OBJECTIFS

Améliorer le parcours de soin des personnes handicapées en situation « complexe » dans le cadre d'une complémentarité d'équipes sanitaires et médico-sociales.

- appréhender les modalités spécifiques de prise en charge d'une personne en situation de handicap dans un parcours de soins
- s'approprier les outils d'évaluation de l'état de santé des personnes handicapées (échelles, protocoles...)
- identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables dans un parcours de soin
- repérer les bonnes pratiques de prise en charge et d'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein de son équipe

PROGRAMME

Jour 1

- contextualisation de la problématique : analyse de la HAS, recommandations de l'ANESM, conférence nationale du handicap, rapports de Pascal Jacob et Denis Piveteau
- les concepts de « Santé », « Personne », « Sujet » pour situer la réflexion au regard de la thématique
- la notion de « handicap complexe » rendant l'accès aux soins difficile ou comment appréhender les modalités spécifiques de prise en charge d'une personne handicapée en fonction de sa situation particulière
- la place des représentations sur la qualité de l'accueil et le parcours de soin de la personne handicapée
- selon les situations de handicap, appréciation de l'état de santé de la personne suivant les domaines d'intervention prioritaires
- les différents outils d'évaluation de l'état de santé des personnes en situation de handicap complexe et les recommandations pour une utilisation appropriée

Jour 2

- les facteurs de décloisonnement entre le sanitaire et le médico-social à partir de retour d'expériences
- consolidation des partenariats entre les champs sanitaires et médico-sociaux pour améliorer le parcours de soin
- les recommandations de bonnes pratiques concernant l'accueil, l'accès aux soins et la qualité du parcours de soin des personnes handicapées en situation complexe

- les mises en œuvre possibles pour limiter les ruptures de parcours de soins
- les outils et procédures soutenant l'amélioration du parcours de soin des personnes handicapées en situation complexe
- les ressources externes (et/ou interne) pour améliorer la gestion des urgences

Travail intersession

Concertation des participants à la formation en fonction de leurs réalités professionnelles, pour travailler concrètement ensemble sur un projet d'amélioration du parcours de soins des personnes handicapées.

Jour 3

- présentation et évaluation du travail en intersession
- analyse des pratiques d'élaboration d'outils et procédures dans le cadre d'une collégialité au service des personnes
- évaluation (donner de la valeur) des améliorations opérées dans la pratique professionnelles à l'issue des 2 premiers jours de formation
- apports de connaissances au regard des analyses et évaluations : compréhension de la définition de situation de handicap complexe, axes stratégiques d'amélioration du parcours de soins des personnes, décloisonnement des pratiques entre le sanitaire et le médico-social, éléments conceptuels pour mener une réflexion éthique



PUBLIC

Chaque groupe sera constitué de professionnels exerçant dans des structures médico-sociales et sanitaires de préférence situées dans un même territoire de santé et plus particulièrement

- professionnels de santé (médecins, infirmiers, aides soignants, cadres, directeurs...)
- professionnels des métiers socio-éducatifs (assistants socio-éducatifs, éducateurs, animateurs, responsable d'encadrement...)

ORGANISÉ PAR :
IFSO

DUREE :
3 jours (en 2+1 jour)